



Pour diffusion immédiate – 17 décembre 2014

## **ACS : la fuite d'un nouveau document vient lever le voile sur la menace que les entreprises américaines font planer sur la confidentialité et la protection des données**

ISP, le 17 décembre 2014 – A l'instar de la souveraineté des gouvernements nationaux, la protection et la vie privée des consommateurs sont menacées au seul profit des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Voilà ce que révèle le [dernier document divulgué](#), relatif aux négociations sur l'Accord sur le commerce des services (ACS) – un accord que [l'Internationale des Services Publics](#) (ISP) conteste depuis le premier jour, soit depuis mars 2013, pour son manque de transparence.

Ce document – divulgué par l'agence *Associated Whistle-Blowing Press* – reprend une proposition émanant du Représentant américain au commerce, datée du 25 avril 2014 et portant sur le commerce en ligne, le transfert de technologie, les flux transfrontières de données et la neutralité du Web.

Cette proposition américaine entend promouvoir les intérêts commerciaux de son secteur des services qui offre des services transfrontières, principalement par le biais du commerce en ligne, ainsi que les investissements étrangers directs dans les secteurs de la fabrication et des services.

L'accord permettrait au secteur des technologies de l'information et de la communication d'engranger des bénéfices considérables, et viendrait protéger l'avantage concurrentiel des États-Unis, ainsi que les droits de monopole sur la propriété intellectuelle et la technologie.

Si elle venait à être approuvée, « cette proposition consoliderait également les référentiels de données au profit du gouvernement américain, des sociétés transnationales et des intérêts commerciaux de tierces parties », [soulignent Jane Kelsey, professeur de droit à l'Université d'Auckland, et Burcu Kilic, de l'organisation \*Public Citizen\* basée aux États-Unis.](#)

« Elle sert un certain nombre d'objectifs commerciaux et de "sécurité nationale". »

En outre, cet accord viendrait interdire ou limiter les réglementations gouvernementales qui entravent les activités et les bénéfices des principales multinationales du secteur des services, et garantirait des flux transfrontières illimités de données – ce qui aurait des conséquences sur la protection du consommateur, les lois relatives au respect de la vie privée, les restrictions réglementaires et la politique en matière de concurrence.

« Il est inacceptable que les citoyen(ne)s doivent attendre la fuite d'un document pour pouvoir découvrir les lois négociées en leur nom par leurs gouvernements », a déclaré Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'ISP.

« Nous savons à présent que l'ACS viendra encore plus déréglementer le secteur financier, pérenniser les privatisations manquées en empêchant l'Etat d'en reprendre le contrôle, et porter atteinte aux lois sur la confidentialité des données. Quels autres grands secrets nos gouvernements nous taisent-ils ? »

Selon Daniel Bertossa, Directeur politiques au sein de l'ISP, « ces règles permettront aux données commerciales et personnelles les plus sensibles de traverser les frontières de votre pays. Dans le sillage des récents scandales d'espionnage, il semble incroyable que cet aspect soit ne fût-ce qu'envisagé. »

L'Internationale des services publics est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. L'ISP défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. L'ISP travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.

L'ACS est actuellement négocié entre 23 parties (l'UE ne comptant que pour une seule) qui souhaitent étendre la portée et les règles de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) à l'échelle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Au contraire de l'AGCS, les négociations sur l'ACS se tiennent dans le plus grand secret et les parties refusent catégoriquement de publier le texte en cours de négociation, au même titre que tous les autres documents connexes. Si certains pays, à l'instar de la Suisse et de l'UE, ont toutefois publié, dans une certaine mesure, les informations liées à leurs propositions, la plupart des documents demeurent toutefois hautement confidentiels, notamment ceux du Représentant américain au commerce.

La page de garde de la proposition américaine ayant fait l'objet d'une fuite, affiche la mention CONFIDENTIEL et le texte « Délai de publication : cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de l'ACS ou, si aucun accord n'est trouvé, cinq ans après la clôture des négociations ». Un tel niveau de confidentialité dépasse de loin celui des précédents accords, tels que l'Accord de partenariat transpacifique (TPP).

Avant que l'Internationale des Services Publics (ISP) ne publie la toute première critique de cet accord, intitulée [L'ACS contre les services publics](#), en mars 2014, c'est un secret total qui entourait ces négociations.

Le rapport publié par l'ISP révèle comment l'ACS empêchera que les privatisations manquées ne reviennent entre les mains du secteur public et limitera la capacité des gouvernements à réglementer les services publics privatisés, à l'instar d'autres domaines d'intérêt public, tels que les lois visant à protéger les travailleurs/euses, les consommateurs, les petites entreprises et l'environnement.

Le [texte relatif aux services financiers divulgué](#) sur Wikileaks en mai 2014 est venu confirmer bon nombre de ces craintes, dans la mesure où elles s'appliquaient à la réglementation financière.

Pour en savoir plus :

- Document [Associated Whistle-Blowing Press](#)
- [Briefing on US TISA proposal on E-commerce, Technology Transfer, Cross-border Data Flows and Net Neutrality](#)
- Rapport spécial ISP: [L'ACS contre les services publics](#)
- 

END